

Le 21/03/2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs les membres du conseil municipal,

Vous êtes prié de participer à la séance du conseil municipal de Château-L'Evêque, qui aura lieu à la salle du Conseil Municipal :

Je vous prie d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

Mercredi 25 mars 2026 à 18h45 à la salle du conseil municipal

Ordre du jour :

- Droit à la formation pour tous les élus
- Règlement intérieur du Conseil Municipal
- Création des Commissions communales
- Création de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- Désignation de représentants de la commune dans les syndicats ou autres établissements publics
 - SDE24
 - Désignation d'un correspondant Défense
 - Désignation du référent à la Sécurité routière
 - Désignation du délégué élu et agent au Centre National d'Action Sociale (CNAS)
- AFL : Octroi de la garantie à certains créanciers et Nomination des représentants au sein de l'Agence France Locale (AFL)
- Fixation du nombre de membres et élection des membres du conseil municipal siégeant au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

En cas d'impossibilité de participer à la réunion, vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez ci-joint un modèle de procuration. Un conseiller peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Le Maire,
Alain MARTY

